

METS

MORE THAN SAFETY

NOTICE D'UTILISATION INSTRUCTIONS FOR USE

GEBRUIKSAANWIJZING

Voor uw veiligheid en comfort zijn deze schoenen met de groots zoeg vervaardigd met materiaal van zeer hoge kwaliteit, en de meest gevormde productietechnieken.

REINIGING

- Na ieder gebruik de schoenen geopend in een ventilatede ruimte laten drogen, uit de buurt van warmtebronnen.
- Arde of stof niet met een borstel verwijderen.
- Vlekken met een vochtige doek, en eventueel met wat zeep verwijderen.
- Glad of gepolijst leer kan eventueel met een schoensmeer ingewreven worden.

GEBRUIK

- De CE markering op het product houdt in:
 - Dat het veld van de belangrijkste voorschriften zoals uiteengezet in de Europese Richtlijn 89/656/EEG betrefende persoonlijke beschermingsmiddelen.
 - Schadelijkheid
 - Comfort
 - Stevigheid

Aanmerking: Wanneer bescherming tegen vallen door uitlijzen.
- Dit product voldoet aan de belangrijkste voorschriften zoals uiteengezet in de Europese Richtlijn 89/656/EEG betrefende persoonlijke beschermingsmiddelen.
- Schadelijkheid
- Comfort
- Stevigheid

NL - 03/2012

Innen de geteelde schoenen niet zijn uitgerust met een inlegzool:
In dit geval zijn de schoenen zonder inlegzool geschikt. Wij wijzen u erop dat het gebruik van een inlegzool de beschermingseigenschappen van de schoen negatief kunnen beïnvloeden.

Innen de loopzool van de schoenen geheel of gedeeltelijk van polyurethaan is:
Radren wij u aan dat product niet langer dan 3 Jaar na de van de schoen vervaarde fabrieksovername te gebruiken. Na deze datum kunnen bepaalde factoren, zoals blootstelling aan licht, lichtvochtigheid en temperatuurschwankungen de structuur van het gebruikte materiaal beïnvloeden en hun prestaties zodanig wijzigen dat ze niet meer voldoen aan de belangrijkste voorschriften zoals uiteengezet in de Europese Richtlijn 89/656/EEG.

Innen de schoenen uitgerust zijn met een loopzool van ander materiaal dan polyurethaan:
Radren wij u aan dat product niet langer dan 3 Jaar na de van de schoen vervaarde fabrieksovername te gebruiken. De hierop vermiedde temperatuur, zoals blootstelling op nieuwe schoenen in hun originele verpakking, en lichtvochtigheid of grote temperatuurschwankungen.

Deze schoenen zijn volgens uw geselecteerde isen ontworpen en vervaardigd, en wij hopen dat ze aan uw verwachtingen zullen voldoen.

De gebruiksaanwijzing antistatische eigenschappen, voor veiligheidsch schoenen met markeering A of ST of S2 of S3, volgens de norm EN ISO 20345:2011

FR - EN

AR - BG - CS - DA - DE - EL
ES - ET - FI - HR - UK - IT
LT - ISR - NL - NO - PL - PT
RO - RU - SK - SL - SR - SV

ANNIC S.A.S

82250 LAGUEPIE - FRANCE

Tél.: +33 (0)5 63 30 21 01

Fax.: +33 (0)5 63 31 40 18

e-mail : contact@mts-morethansafety.com
www.mts-morethansafety.com

NOTIFIED BODY PU 2D INJECTED MODELS

"0075" CTC

4, rue Herman Frénkel
 69367 LYON FRANCE



NOTICE D'UTILISATION

FR - 03/2012

Pour votre sécurité et votre confort, nous avons fabriqué ces chaussures et le plus grand soin à partir de matériaux de très grande qualité et grâce aux techniques les plus modernes.

POUR LES NETTOYER

- Apres chaque utilisation, laissez sécher les chaussures ouvertes dans un endroit aéré et loin d'une source de chaleur.
- Enlever la brosse les excès de terre ou de poussière.
- Avec un chiffon mouillé et du savon si besoin, enlever les tâches.
- Eventuellement, ciler les cures lisses ou pigmentées avec un produit standard du commerce.

UTILISATION

Le marquage CE apposé sur ce produit signifie:
- Qu'il satisfait aux exigences essentielles prévues par la directive européenne 89/656/CEE relative aux équipements de protection individuelle.
- Innocuité
- Confort
- Sécurité : doit protéger contre les risques de chute par glissade
- Que ce type de chaussure de sécurité a été soumis à un examen CE de type par un organisme habilité : CTC (N°0075) 4, rue Herman Frénkel 69367 LYON Cedex 07 - France.

Si la chaussure qui vous est fournie est marquée EN ISO 20345:2011 ce marquage apposé sur le produit garantit :
- En termes de confort et de solidité, un niveau de qualité accepté, défini par une norme européenne harmonisée.
- La présence d'un embout de protection des orteils d'une épaisseur minimale de 20 mm, qui équivaut à 200 Joules et les risques d'accidents sous une charge maximale de 1500 daN.

De plus, pour certaines applications, des exigences additionnelles peuvent être prévues.
- Pour connaître le degré de protection que vous offre votre paire de chaussures, reportez-vous au tableau ci-dessous.

Symbol	Risques couverts	Catégories
A	Tendons/roues	S2 S1 S3 S3
E	Adhésifs / surfaces antidérapantes	X X X X X
WRU	Exposition à des températures extrêmes	O X X X X
P	Résistance à la perforation	O O X X X
FO	Sécheresse et humidité	O O X X X

X = exigences obligatoires satisfaites.
O = option, se référer aux symboles figurant sur la chaussure.
Les valeurs indiquées dans le tableau ci-dessus correspondent aux coefficients d'adherence dynamiques minimum exigés par la norme EN ISO 20345 : 2011 concernant la résistance au glissement.

SOL	LUBRIFIANT	A PLAT	TALON	SYMBOL
Coureur	Séguin/laine	Au moins	Au moins	SMA
Céramique	Suie	égal à 0.32	égal à 0.28	SRB
Acier	Opaciel	Au moins	Au moins	SRB
		égal à 0.18	égal à 0.28	SRB

- Autres exigences additionnelles avec symboles de marquage appropriés qui peuvent être consultés :
- Dépasser pas 100 kohns
- C : Résistance conductrice dont la résistance électrique HI : Isolation du semelle contre le chabot
CI : Isolation du semelle par la liexon, le
WR : résistance à l'air (chaussure entière)
AN : Protection du mélangeur
CR : Résistance à la coupure
HRO : Résistance de la semelle de marche à la chaleur par contact direct
Eri : Résistance de ces matériaux additifs, les risques de choc, de stress ou sur pied courbés

Ces garanties sont valables pour des chaussures en bon état et pour une utilisation normale. Il est recommandé pour toutes les utilisations non prévues dans le cadre de la présente notice d'utilisation.
Nous vous recommandons de lire attentivement ce qui suit afin de faire le meilleur usage possible de la chaussure à usage professionnel et vous soit de respecter les usages professionnels qui vous sont fournis.
Si les chaussures qui vous sont fournies sont équipées d'une semelle de propriété annuable :
Les essais ont été effectués avec la semelle de propriété en place. Les chaussures ne doivent être utilisées qu'avec cette semelle de propriété en place. Nous attirons votre attention sur le fait que cette semelle est une pièce que par une semelle de propriété comparable qui

Si les chaussures qui vous sont fournies ne sont pas équipées d'une semelle de propriété :
Les essais ont été effectués sans la semelle de propriété. Nous attirons votre attention sur le fait que l'ajout éventuel d'une semelle de propriété peut affecter les propriétés de protection des chaussures.

Si les chaussures qui vous sont fournies sont équipées d'une semelle de marche pour tout ou partie composée de polyuréthane :
Nous vous recommandons d'utiliser ce produit au plus tard 3 ans après la date de fabrication qui figure sur la chaussure. Au-delà de cette durée, les matériaux tels que l'exposition à une source lumineuse, hygrométrie, variation de température, peuvent provoquer une modification de la structure des matériaux qui ne consentent plus leur niveau de performance en regard des exigences essentielles définies par la directive européenne 89/656/CEE.
Si les chaussures qui vous sont fournies sont équipées d'une semelle de marche composée d'un autre matériau que le polyuréthane :
Nous vous recommandons d'utiliser ce produit au plus tard 5 ans après la date de fabrication qui figure sur la chaussure.

Les délais que nous vous indiquons se rapportent uniquement à des chaussures neuves et dans leur emballage d'origine, conservées dans une zone de stockage contrôlée et non soumises à des variations de température et de flux d'humidité rapides.
Ces chaussures ont été conçues et fabriquées en tenant compte de vos exigences et nous vous soulignons que vous ferez un usage normal.

Notice antistatique, pour les chaussures de sécurité marquées A ou ST ou S2 ou S3, suivant la norme EN ISO 20345:2011

Chaque paire de chaussures antistatiques doit être livrée avec une notice explicative contenant les informations suivantes:
- Il convient d'utiliser ces chaussures antistatiques lorsqu'il est nécessaire de minimiser l'accumulation de charges électrostatiques, par leur dissipation, évitant ainsi le risque d'inflammation de vapeurs ou substances inflammables et si le risque de choc électrique d'un appareil électrique ou d'un élément sous tension n'a pas été complètement éliminé. Il faut savoir cependant que les chaussures antistatiques ne peuvent pas garantir une protection adéquate contre le choc électrique puisqu'elles introduisent inévitablement une résistance entre le pied et soi. Si le risque de choc électrique n'a pas été complètement éliminé, des mesures additionnelles pour éviter ce risque sont essentielles. De telles mesures, savoir ce que les essais additionnels mentionnés ci-dessus doivent faire partie des contrôles de routine du programme de sé-curité du lieu de travail.

L'expérience démontre que, pour le lesson antistatique, le triage de décharge à travers un produit doit avoir, dans des conditions normales, une résistance électrique inférieure à 1000 MO à tout moment de la vie du produit.
Un valeur de 100 MO est spécifiée comme étant la limite inférieure de la résistance du produit à l'état neuf, afin d'assurer une certaine protection contre un choc électrique dangereux ou contre inflammation, dans le cas où un appareil électrique devient défectueux (jouer à force forme à des tensions inférieures à 250 V. Cependant, dans certaines conditions, il convient d'avoir les utilisateurs que la production fournie par les chaussures pourrait se révéler inefficace et qu'il convient d'utiliser d'autres moyens pour protéger à tout moment, le porteur.

La résistance électrique de ce type de chaussure peut être modifiée de manière significative par la liexon, le contact permanent ou par humidité. Ce type de chaussures ne remplit pas son fonction si elle est portée dans des conditions humides. Par conséquent, il est nécessaire de s'assurer que le produit est capable de remplir sa mission correctement (dissipation des charges électrostatiques e une certaine protection) pendant sa durée de vie. Il est conseillé au porteur d'établir un essai à effectuer sur place et de vérifier la résistance électrique à intervalles fréquentes et réguliers.

Les chaussures appartenant à la classe I peuvent absorber bien l'humidité si elles sont portées pendant de longues périodes et elles peuvent devenir conductrices dans des conditions humides.
Si les chaussures sont utilisées dans des conditions de travail où il y a une exposition à l'eau, il est recommandé de vérifier les propriétés électriques avant de pénétrer dans une zone à risque.

Dans les sections où les chaussures antistatiques sont portées, la résistance du sol doit être telle quelle n'on nule pas la protection donnée par les chaussures.
Au porteur, aucun élément isolant, à l'exception des chaussures normales ne doit être introduit entre la semelle de la chaussure et le pied du porteur. Si un insert est placé entre la semelle normale et la sole il préviendra le transfert des charges électrostatiques et de la résistance au contact.